



Le 20 mars 2017

Communiqué de presse

## Signature d'une convention de partenariat entre l'ACCD'OM et le Cluster GAT Caraïbes afin de **favoriser l'insertion économique régionale des Outre-mer**

L'ACCD'OM (Association des Communes et collectivités d'Outre-Mer) et le CLUSTER GAT CARAÏBES (réseau d'entreprises et centre d'expertise pour le développement économique transfrontalier maritime et terrestre), œuvrant pour l'intégration économique régionale des Outre-mer, ont signé une convention de partenariat ce jour, lundi 20 mars 2017, à Fort-de-France. Les deux associations étaient représentées par leurs présidentes respectives, Sophie CHARLES et Sandra CASANOVA.

Les thématiques prioritaires de travail et le programme d'actions communes permettront aux deux associations de mettre en commun leurs réseaux d'acteurs publics et privés ultramarins, ainsi que leurs partenaires étrangers, avec des actions particulières dans les thématiques suivantes :

- **Insertion économique des Outre-mer dans leur environnement régional** : l'ACCD'OM et le Cluster GAT Caraïbes coopéreront pour trouver des solutions aux problématiques identifiées d'insertion régionale des outre-mer, notamment pour la levée d'obstacles juridiques et administratifs (mise aux normes européennes et/ou françaises, barrières à l'import ou à l'export, accords commerciaux, etc.) ;
- **Développement durable** : les deux structures se concentreront sur la recherche d'une **insertion régionale des Outre-mer respectueuse des aspects économiques, environnementaux et sociaux**, garantissant un développement viable, vivable et équitable ; ces aspects étant même un enjeu d'exportation des savoir-faire ultramarins en la matière ;
- **Dialogue construit entre collectivités et entreprises ultramarines** : le sens même de la convention de coopération est de permettre l'association des deux réseaux, collectivités publiques de l'ACCD'OM avec les entreprises et partenaires du Cluster GAT Caraïbes, afin de mieux prendre en compte les besoins réciproques et de favoriser le développement de politiques publiques adaptées. Pour cela, les deux structures organiseront des rencontres régulières pour leurs deux réseaux.

Ces actions de coopération bénéficieront à l'ensemble des outre-mer, avec la prise en compte d'enjeux et de solutions communes permettant à l'ensemble des outre-mer de développer leur coopération économique dans leurs régions respectives.

Contacts

ACCD'OM : [contact@france-accdom.org](mailto:contact@france-accdom.org), +33 1 53 59 58 04

Cluster GAT Caraïbes : [contact@clustergatcaraibe.com](mailto:contact@clustergatcaraibe.com), +596 596 39 46 53